



Centre du Droit de l'Entreprise



Conférence

Mardi 4 juillet 2017
9h-13h

Faculté de Droit de Montpellier

ARBITRAGE et PROFESSIONS LIBERALES

Marc BORNERAND, Président de l'UNAPL Languedoc Roussillon
Carine JALLAMION, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier
Pierre MOUSSERON, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier
Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université Lyon III
Jean-Baptiste RACINE, Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis
François VIALLA, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier
Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur à l'Université Lyon III, Avocat au Barreau de Lyon

Montant
80 euros TTC

Faculté de Droit
39 rue de l'Université - 34060 Montpellier cedex 2
corinne.daigneau@umontpellier.fr
Tél : 04.34.43.30.11
www.cde-montpellier.com

PROGRAMME

9h : Accueil des participants

9h15 : Présentation de l'UNAPL et du CCAPL

Marc BORNERAND, Président de l'UNAPL Languedoc Roussillon

9h30 : Aspects historiques de l'arbitrage des professions libérales

Carine JALLAMION, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

10h : Originalité de l'arbitrage liée aux ordres professionnels

Jean-Baptiste RACINE, Professeur à l'Université Nice-Sophia Antipolis

10h30 : Originalité de l'arbitrage liée aux réglementations en présence

François VIALLA, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

11h-11h15 : Pause

11h15 : Originalité de l'arbitrage liée aux questions entrepreneuriales

Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur à l'Université Lyon III, Avocat au Barreau de Lyon

11h45 : Originalité de l'arbitrage liée aux questions sociétaires

Pierre MOUSSERON, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

12h15 : Synthèse

Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université Lyon III

INFORMATIONS PRATIQUES

**Inscriptions pour conférence et déjeuner dans le cloître
(avant le 30 juin 2017)**

Tarif : 80 Euros TTC

Avocats :

Inscription et règlement auprès de l'Efacs

Autres :

Inscription et règlement auprès de corinne.daigneau@umontpellier.fr

Chèque à l'ordre du Centre du Droit de l'Entreprise

Tél : 04 34 43 30 11

Les amateurs de Droit de l'arbitrage sont invités à prolonger leur séjour à la Faculté en assistant à la soutenance de la thèse de Doctorat en Droit de Mme Crystelle SANCHEZ-SAEZ intitulée « *Usages et arbitrage* ». Cette manifestation se tiendra à 14h30 dans la Salle des Actes de la Faculté.

Faculté de Droit

39 rue de l'Université - 34060 Montpellier cedex 2

corinne.daigneau@umontpellier.fr / Tél : 04.34.43.30.11

www.cde-montpellier.com

